

POINT CRITIQUE POUR LA MAÎTRISE / PROGRAMME PRÉREQUIS OPÉRATIONNEL - FICHE DE PARAMÉTRAGE

OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SI POINT DE MAÎTRISE IDENTIFIÉ DANS LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

RPC-SUP-052

Ne cocher point critique pour la maîtrise ou programme prérequis opérationnel qu'après l'analyse des dangers et la justification du classement.

ÉTUDE FONDÉE SUR L'ANALYSE DES DANGERS ET DES POINTS CRITIQUES POUR LEUR MAÎTRISE / FAMILLE / ÉTAPE

DANGER SIGNIFICATIF MAÎTRISÉ

MESURE DE MAÎTRISE

CLASSEMENT : ☐ POINT CRITIQUE POUR LA MAÎTRISE ☐ PROGRAMME PRÉREQUIS OPÉRATIONNEL ☐ AUTRE POINT DE MAÎTRISE

LIMITE CRITIQUE (POINT CRITIQUE POUR LA MAÎTRISE) OU CRITÈRE D'ACTION (PROGRAMME PRÉREQUIS OPÉRATIONNEL) + UNITÉ

MÉTHODE / APPAREIL / EXACTITUDE / ÉTALONNAGE

FRÉQUENCE ET MOMENT DE LA SURVEILLANCE

RESPONSABLE DE LA SURVEILLANCE / SUPPLÉANT

CORRECTION IMMÉDIATE ET SORT DU PRODUIT / LOT

ACTION CORRECTIVE SUR LA CAUSE

VÉRIFICATION : QUI / MÉTHODE / FRÉQUENCE

PREUVE DE VALIDATION DE LA LIMITE ET DE LA MÉTHODE

POINT CRITIQUE POUR LA MAÎTRISE / PROGRAMME PRÉREQUIS OPÉRATIONNEL - RELEVÉ DE SURVEILLANCE



OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SI POINT DE MAÎTRISE IDENTIFIÉ DANS LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

RPC-SUP-052

Inscrire le résultat réel au moment prévu ; toute non-conformité renvoie à une fiche d'écart.

POINT / ÉTAPE		LIMITE / CRITÈRE + UNITÉ		MÉTHODE	PÉRIODE		RESPONSABLE		
Date	Heure	Produit / lot	Mesure / observation	Résultat + unité	Conforme	Correction immédiate	Sort du lot	Opérateur	Vérification / visa
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				
					☐ OUI ☐ NON				

POINT CRITIQUE POUR LA MAÎTRISE / PROGRAMME PRÉREQUIS OPÉRATIONNEL - ÉCARTS, LOTS ET ACTIONS CORRECTIVES



OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SI POINT DE MAÎTRISE IDENTIFIÉ DANS LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

RPC-SUP-052

Une ligne par écart. Identifier le produit et ne clôturer qu'après vérification de l'efficacité.

POINT / ÉTAPE		PÉRIODE		RESPONSABLE		PROCÉDURE D'ÉCART / VERSION		
NUMÉRO	Date / heure	Produit / lot / quantité	Écart et résultat	Blocage / correction	Décision sur le lot	Cause recherchée	Action corrective / échéance	Efficacité / clôture / visa
1								
2								
3								
4								
5								
6								